

COMPTE-RENDU RÉUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 septembre 2025

19 heures 30

Maison des sports Olivet

CA – Badminton Centre-Val de Loire
Ligue Régionale
Bourges le
BCVL/2021/FC - 3 pages

Validation du CR en CA du

Pour diffusion

Membres du bureau directeur, du comité directeur, des Présidents de clubs

Présents : ALLIOT Régis, ARNOULT Virginie, BAUDRIER David, BENAIN Sylvain, BOUDT Alexandre, CORNEVIN Séverine, DE BEJA Franck, DESIRLISTE Denise, LABRUNE Catherine, MAIRE Nathalie, PRENANT Yves, RAYNAUD Marinette, THORIN Laurent, VASSAL Pierre

Excusés : BLANCHARD Tanguy, BONGIBAUT Marie-Odile, MARC Boris, NIVault Jean-Yves, NIVault Kim, GAILLARD Florent

Absents :

Invités : DE LA TORRE Mélanie (36), RASLE Élodie (18), GROSJEAN Cédric

Pour atteindre le quorum, il faut être 1/3 de nos 19 membres.

Le 26/09/2025, membres 14 / 19 sont présents. Le quorum étant atteint, toutes les propositions peuvent être votées.

Début du Conseil d'Administration à 19h30 et fin à 21h35.

Ordre du Jour

1. Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 16/05/25
2. Vote contractualisation ligue - comités saison 2025-26
3. Tour des axes
4. Tour des comités
5. Questions diverses

Déroulement de la réunion

Cédric est désigné président de séance.

Notes prises pour compte rendu de ce CA par Catherine.

Le quorum est atteint avec 14 présents / 19.

Point 1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 16/05/25

Présentation par : président de séance

Pas de remarque.

Vote 11 Pour / 1 abstention *Compte rendu validé*

Point 2 : Vote contractualisation ligue-comités saison 2025-26

Présentation par : Sylvain BENAIN

Vote de la grille de contractualisation ligue-comités saison 2025-26 comme indiqué lors du séminaire dirigeants – salariés ligue de juin dernier.

Pas de remarque.

Vote 13 pour *Grille validée à l'unanimité*

Point 3 : Tour des axes

Présentation par : VP d'axe

Point très rapide axe par axe d'éléments qui seraient à voter ou présenter au CA.

Construire : Nathalie Maire et membres du bureau

Nathalie -> point sur la contractualisation ligue-comités saison 24-25 : mises en paiement envoyées depuis une semaine aux comités et clubs concernés. Montant attribué à ce jour : 32 060€ aux comités + 19 250€ aux clubs employeurs, avenir et Projet Jeune Talent. Total : 51 310€.

Mise en place du conseil des présidents de comité. Rappel des dispositions statutaires :

Section 4 – Le conseil des présidents de comité

Article 19

Chaque comité est représenté au conseil des présidents de comité par son président ou un suppléant, nommé par le conseil d'administration du comité parmi les membres de ce comité.

Le conseil désigne en son sein un responsable et un adjoint pour la durée de l'olympiade.

Le conseil des présidents de comité est un organe de réflexion et de propositions.

Il a pour missions essentielles :

- D'examiner les problèmes communs qui se posent au niveau des comités ;*
- D'échanger des informations ;*
- D'harmoniser les réponses apportées par les comités aux situations auxquelles ils sont confrontés ;*
- De donner un avis sur des dossiers majeurs pour le fonctionnement des comités, transmis par le conseil d'administration de la ligue, en amont de ses décisions.*

Le conseil des présidents de comité se réunit au moins trois fois par an. En outre, il se réunit chaque fois que sa convocation est demandée par le président de la ligue ou le conseil d'administration.

Le responsable du conseil des présidents de comité et son adjoint établissent l'ordre du jour des réunions, qui doit parvenir au secrétariat général trois semaines avant la date fixée pour la réunion. L'ordre du jour avec la convocation et les documents préparatoires adéquats sont adressés aux membres du conseil au moins quinze jours avant la réunion.

Sur proposition du conseil des présidents de comité, du président de la ligue ou du conseil d'administration, pourront être invités, à titre consultatif, des membres du conseil d'administration de la ligue ou toute autre personne dont la présence peut être utile au déroulement des débats ou à la diffusion des informations. Le président de la ligue est membre de droit du conseil des présidents de comité.

Le responsable du conseil des présidents de comité préside les séances. En son absence la présidence est assurée par son adjoint ou à défaut par le plus âgé des membres présents. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas d'égalité, la voix du président de séance est prépondérante. Il est établi un compte rendu de chaque réunion dans les 15 jours.

Les conclusions et avis du conseil des présidents de comité sont transmis au conseil d'administration.

Le responsable du conseil des présidents de comité assiste de droit, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration.

Sylvain -> évolution des missions de Tanguy qui va se concentrer sur la partie former principalement et être ponctuellement en appui des autres axes. Cédric va reprendre en partie ses missions sur le développement notamment équipement. Organisation sans poste de secrétaire salariée cette saison, avec répartition des missions entre salariés au vu des besoins de secrétariat pur qui ont fortement diminué au fil du temps.

Mise en place de réunions de bureau en visio le dernier lundi de chaque mois (sauf congés).

Retour sur les championnats du monde avec différents temps de mobilisation de la FFBaD : journée des présidents, regroupement des directeurs de ligue, regroupement des responsables et adjoints du pôle.

Régis -> point sur les subventions obtenues et le point budgétaire à date, achat et vente du minibus réalisé cet été. Mise en place de la commission finances. Régis précise son rôle à la ligue qui est de valider les virements. Il ne souhaite pas faire la comptabilité car il y a une salariée qui fait son job très bien, et il lui fait confiance à 100%. Il précise de voir avec Aurélie directement pour toute question relative à la comptabilité. Si ce fonctionnement ne convient pas, il remettra sa démission.

Une comparaison de budget 2024 & 2025, ainsi qu'une prévision des dépenses et recettes à venir d'ici la fin de l'année est en cours pour avoir une trajectoire budgétaire.

Cédric -> une réunion est à caler pour la maison régionale au retour de congés de Kim sur le chiffrage en lien avec la collectivité. Journée des acteurs du bad réduite sur l'Orléans Masters le samedi, en lien avec la programmation des matchs (début matchs 10h le samedi matin).

Jouer : Laurent Thorin

Procédure d'autorisation de tournoi (20€ facturés par la ligue après le tournoi privé adulte) donc ne pas payer en amont.

Réflexion autour des interclubs régionaux pour la saison 26-27 : accepter plus d'une équipe du même club en R3 ? / passer de 3 à 4 poules de 6 en R3 ?

C'est parti fort, énormément de demandes de dates pour des tournois sur toute la ligue. Les clubs s'inscrivent plus tôt. Les tournois sont obligatoires sur Poona pour créer un tournoi sur badnet.

Tous les CRJ sont calés. Demande de Mike car Tours toujours 1^{er} dans chaque division et cela pose problème au niveau du département sur le plan sportif.

Proposition de faire un groupe de travail pour l'ICR 2026/2027. Et en reparler au CA du 06/02/2026.

Groupe de travail : Laurent – Franck – Séverine – plus appel à des bénévoles.

Faire un état des lieux avec un questionnaire, vers les clubs en régionales, départementales.

CRJ : quelques points de modifications à faire face à la forte affluence. À revoir pour un vote électronique rapidement.

Former : Pierre Vassal

La plupart des formations sont déjà remplies. Un MODEF en moins ce qui fait atteindre plus vite le nombre possible de stagiaires accueillis sur la partie encadrants.

A voir si possible de remettre des dates complémentaires car tout le monde n'a pas pu participer à l'EB1.

Améliorer Poona pour que les JA n'ait plus à remplir leur fiche d'activité, ainsi que les arbitres. Remontée faite par Pierre à la FFBaD.

Progresser : Cédric Grosjean

Organisation du BAC 1 du 19 au 21/09 au CREPS par la ligue. L'événement avec le soutien de bénévoles et salariés de la ligue, du 18 et de parents de pôlistes a pu générer près de 5 675€ de bénéfices soit 290€ de plus que l'an passé.

Rayonner : Catherine Labrune

Retour sur la soirée des 30 ans du pôle. Il y avait environ 120 personnes qui ont répondu présent. Tout s'est bien passé, les personnes présentes étaient contentes de se retrouver. Seul bémol, le repas qui n'était pas à la hauteur de ce qui avait été demandé. Il faut savoir que le CREPS fait appel à un prestataire et ensuite le CREPS nous a refacturé la prestation.

Le prestataire facture le repas 2500€ au CREPS. Le CREPS facture le repas 4200€ à la Ligue. Une nouvelle fois je remercie Sylvain et Fanny pour le travail effectué.

Retour sur le BAC. Je tiens à remercier les salariés qui ont œuvré pendant tout le weekend, mais je regrette le manque de participation des élus. En effet seul 3 élus sont venus donner un coup de main.

C'est un peu dommage, car quelques personnes de plus auraient été les bienvenues. Nous savions depuis le mois de juin que la ligue avait à charge l'organisation de cette compétition. Je trouve cela regrettable.

Pierre précise que la FFBaD souhaite qu'une étape se fasse au CREPS puisque tout est sur le même site.

Fanny travaille sur la newsletter et une vidéo promotionnelle pour le bad entreprises. Fanny a intégré avec Cédric le réseau Dynabuy qui permet de rencontrer des entreprises. Une manifestation est prévue le samedi 29 novembre 2025 à Salbris.

Point 4 : Tour des comités

Présentation par : présidence de comité ou représentant

Point sur ce début de saison comité par comité et projets en vue :

18 : Élodie Rasle

Accueil du club de Dun sur Auron qui s'est réaffilié. Adieu au club de Méreau. Retour du club de Brinay. Création d'une D4. Jessica a validé sa formation de formateur. Légère avance date à date en licences. Pour St Amand, Régis envoie aux licenciés tous les documents en informatique

28 : Séverine Cornevin

Même nombre de clubs. Peur en fin de saison pour 2 clubs mais qui sont repartis. Licenciés : les anciens licenciés doivent prendre leur licence au 1^{er}/09, s'ils souhaitent être pris en compte dans la plupart des clubs. Inscriptions par My FFBAD encouragées. Plus de papier : très pratique. Demande de tournois en hausse. 1^{er}/09 tout était calé sur les manifestations. Beaucoup de demande sur les encadrants et les OT. Bémol sur quelques personnes pour être JALC car pas de formation, sinon d'aller en région parisienne. Création d'une D4 en janvier 2026 pour ceux qui ont moins de 2 ans de pratique. Problème important de JA. Arrêt de 4/5 JA cet été. David a suivi la formation de formateur. 1 badiste alternante qui gère la communication du Comité.

36 : représenté par Mélanie De La Torre

2 clubs supplémentaires. Le Blanc qui n'a jamais été affilié. Tournon St Martin qui revient. Championnat interclub offert à ces 2 clubs. Interclubs D4-D5 à revoir car peu d'équipes.

792 licenciés à ce jour. Investissement des clubs concernant les manifestations. Bonne dynamique.

37 : Virginie Arnoult

Démarre bien au niveau des licenciés. Les clubs sont déjà bien remplis.

1^{er} CDJ déjà complet. Interclubs : 83 équipes inscrites.

Au sein du comité il y a 2 salariés + 1 en formation CQP. Tout va bien.

41 : représenté par Yves Prenant

C'est bien parti. 20 clubs. Autour des 600 licenciés. Calendrier manifestations bien rempli. Tout le monde a répondu présent à la réunion organisée par le comité. Pas de nouvelle équipe mais un nouveau président au comité.

45 : Nathalie Maire

38 clubs. Désaffiliation du club de Puiseaux et en attente pour le club de Jouy le Potier. En avance pour le nombre de licenciés date à date. Tous les clubs font les inscriptions via My FFBAD. 4/5 communes de l'agglomération ferment leur créneaux jeunes, le CLTO récupère les jeunes mais pas possible d'accueillir tout le monde. Manifestations toutes prises par les clubs. Interclubs tout va bien. Création d'un interclub vétérans. Les entreprises sont intéressées par le BAD.

Point 5 : Questions diverses

Demande de Mme BEAUFOUR-PELLÉ d'une aide de la ligue pour accompagner le projet parabad de sa fille, Pauline, qui a intégré le Pôle France parabad à Nantes, et qui est licenciée dans un club du 45 à Darvov. Elle demande une aide de 3 000€ à la ligue pour la saison 2025-26. Par le passé, la ligue a déjà eu une convention avec Lucas Mazur sur son projet paralympique à hauteur de 2 500€ par saison et un engagement de licence dans notre région en saison N et N+1, sous peine de reverser la moitié de la somme conventionnée.

Kim propose une aide de 1 500€ sur le projet de Pauline cette saison.

Nathalie nous fait un compte rendu du projet de Pauline puisqu'elle l'a rencontré. Elle a quelques sponsors pour l'accompagner. Tout passe par le club qui reverse ensuite à Pauline.

14 Pour *Aide de 1500€ validée à l'unanimité*

Nathalie pose la question suivante :

Pourquoi il n'y a pas de secrétaire ? Sachant que tous les salariés ne sont pas ensemble au siège pourquoi avoir des bureaux ?

Pour l'instant l'organisation sans secrétaire tourne bien. Il y a moins de licences à gérer du fait de la prise et le paiement via My FFBAD. Cédric essaie d'être au siège le lundi et le vendredi. Idem pour Aurélie. Ensuite les salariés passent au siège au moins une à deux fois dans la semaine.

Où en est l'embauche de l'apprenti que nous devons prendre pour le Pôle.

Le jeune a suivi 3 mois de formation avant de démissionner et arrêter celle-ci, pour des raisons personnelles.

Combien y a-t-il de personne en formation DE ? Entre 12 et 16 sur la session portée par la FFBaD.

Fin vers 21h35.